**Les parents d’élèves élus des écoles maternelles, élémentaires de Fresnes en Woevre et du RPI et la Communauté de Communes du Territoire de Fresnes en Woevre**

**QUESTIONNAIRE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES**

**RYTHMES SCOLAIRES**

Chers Parents,

Le Ministre de l'Education Nationale donne depuis le 28/06/2017 la possibilité de déroger à la règle de la semaine de 4 jours 1/2.

Afin de recueillir votre avis, merci de retourner ce questionnaire avant le **mardi 05 décembre** **2017 à l'enseignant** de votre enfant par l'intermédiaire de son carnet de correspondance.

**Merci de ne remplir qu'un questionnaire par famille.**

**PARENTS**

NOM : .............................................................................................PRENOM : ……………………………………….............................................

NOMBRE D’ENFANT(S) SCOLARISE(S) EN MATERNELLE OU ELEMENTAIRE : .........................................................................................

CLASSE(S) : 1er enfant……………………….2ème enfant ….………………3ème enfant……………..…….4ème enfant……………………………

COMMUNE DE RESIDENCE : ………………….......................................................................................................................................................

 **Préparation de la rentrée 2018/2019 : merci de n’entourer qu’une seule réponse**

**Quelle serait votre préférence concernant la semaine d'enseignement à la rentrée prochaine ?**

* Poursuivre la semaine de 4 jours 1/2 (sortie des classes à 15h45 avec le mercredi matin travaillé)
* Revenir à la semaine de 4 jours avec une fin de cours à 16h30 (allongement de la journée de travail et du temps de transport si harmonisation des horaires avec le Collège. Les bus seraient ainsi mixés: maternelles, élémentaires et collégiens dans le même car)
* Revenir à la semaine de 4 jours avec une fin de cours à 16h10 et deux semaines de vacances scolaires en moins (vacances une semaine plus tard en juillet, reprise une semaine plus tôt en août).
* Sans opinion

 **Dans le cas d'un retour à la semaine de 4 jours, quelle solution de garde envisageriez-vous?**

* A la maison
* Par une assistante maternelle ou des proches
* Un accueil collectif payant, sans moyen de transport
* Sans opinion

Ce questionnaire est un avis consultatif. Parallèlement aux familles, plusieurs partenaires doivent se prononcer sur la question du changement des rythmes scolaires : la Région Grand Est (transports scolaires), le Département de la Meuse (Collège), les Conseils d’écoles, et la collectivité territoriale. La décision finale sera prise par le Directeur Académique des Services de l’Education Nationale.

*Ce questionnaire a été réalisé en collaboration avec les représentants des parents d’élèves et les directrices des quatre écoles du territoire de Fresnes en Woëvre.*